



Association Valloire Nature Et Avenir  
L'Archaz  
Boite Postale 8  
73450 Valloire  
Email : [contact@vnea.net](mailto:contact@vnea.net)  
Site Web <http://www.vnea.net>

Valloire, le 12 Février 2020

Destinataire :

Adresse

Objet : Empreinte écologique du Club Med Valloire



**Empreinte écologique du projet Club Med à Valloire : Alors que le projet Club Med est en passe d'être validé dans le SCOT « Pays de Maurienne », nous avons détaillé ci-après un aspect extrêmement important du projet qui est son bilan Carbone et ce dans le cadre des objectifs de Neutralité carbone prévus pour 2050 au niveau de l'Europe.**

**Au niveau environnemental, il est évident que le projet ne se préoccupe pas sérieusement de cet aspect.** C'est bien de prévoir des murs végétaux, des espaces floraux, des leds pilotés dans les bâtiments voire des panneaux solaires, ...mais l'essentiel des émissions de gaz à effet de serre sera généré par le transport de la clientèle internationale en avion (60% de la clientèle est étrangère et viendra pour une grande partie l'autre bout de la planète (Russie, Brésil, Israël, USA, Chine...)). **Au final, le bilan carbone total du Club Med sera détestable** (vol Rio-Lyon aller/retour = 2.3 tonnes de CO2 rejeté par personne, jusqu'à 8 tonnes pour un Pékin-Lyon en 1ere classe). Ces voyages ne font qu'accélérer le changement climatique, qui va affecter l'enneigement en moyenne montagne à court terme. Le label Green Globe, dont Club Med est certifié, est peu contraignant (seulement 50% de ses critères doivent être respectés pour être certifié), n'est reconnu par aucune entité environnementale et n'a donc pas de légitimité.

Nous vous proposons de détailler les chiffres qui montrent l'inadéquation du Projet Club Med avec les engagements contre le réchauffement climatique:

- 1) **Rappel : Le réchauffement climatique actuel est évalué à 1°C au niveau mondial. Au rythme actuel, nous sommes sur la trajectoire d'une élévation de 5°C ou plus d'ici 2100.** L'objectif est de le maintenir sous 2°C. L'engagement COP25 permettrait de limiter l'augmentation à 3.2°C. On sait que le réchauffement n'est pas homogène dans le monde, il est approximativement 2 fois plus important en montagne ce qui renforce son importance pour les stations de ski qui sont les premières impactées.
- 2) **Dans le cadre de la COP25 (Madrid), tous les pays de l'UE (sauf la Pologne) se sont engagés à "la neutralité carbone" en 2050 c'est-à-dire dans 30 ans.** Il s'agit d'équilibrer les émissions de carbone et leur absorption par les puits de carbone (forêts, océans,...) . Pour faire court, **cela correspond à une réduction de la consommation d'énergie fossile par Français d'un facteur 4 d'ici 2050.**
  - Actuellement, **la consommation annuelle moyenne des français correspond** aux émissions suivantes :
    - **6.6 tonnes de CO2 hors imports** (légèrement au-dessus de la moyenne mondiale)
    - 11,6 tonnes de CO2 en comptant les imports
  - Pour 2050, l'objectif est donc par Français : 1.7 tonnes de CO2 hors imports, 3 tonnes CO2 avec imports.
  - Pour montrer la difficulté, les émissions 2019 d'une voiture en France représentent 2.2 tonnes de CO2 par an....et il faut compter toutes les autres sources d'émission : chauffage, industrie,...
- 3) **Le bilan carbone des stations à clientèle majoritairement nationale comme Valloire se décompose :**
  - **60% des émission de CO2 dues au transport domicile-station (principalement en voiture)**
  - 30% dues au chauffage (majoritairement fuel ou gaz)
  - 2 à 3% dues aux activités ski (grâce à l'électricité d'origine nucléaire)

- Il est donc clair que **le transport clientèle correspond déjà à un défi majeur des stations de ski.**
- 4) Dans son dossier UTN de mars, le Club Med annonce que le projet des Verneys représentera 150 000 nuitées supplémentaires. Sur une fréquentation hebdomadaire, cela représente 21 500 clients (cf page 218). Il est aussi écrit que 60% de la clientèle du Club Med est internationale (cf page 130). **Nous aurons donc 13 000 nouveaux clients qui transiteront par avion chaque année avec le projet Club Med.**
  - 5) Quelles sont les émissions de gaz à effet de serre par type de transport ?
    - **Un voyage A/R en avion Brésil, Asie, USA ... émet par passager 2.3 tonnes de CO2 en 2eme classe. Cela peut monter à 8 tonnes de COE pour un Peking-Paris en 1ere classe.**
    - Un voyage A/R en voiture Paris Valloire (500km) émet par voiture 100kg de CO2
    - Un voyage A/R en TGV Paris Saint Michel émet par passager 3.2kg de CO2 (source oui-SNCF) (chiffre possible en s'appuyant sur l'électricité d'origine nucléaire)
  - 6) On peut calculer que **les émissions supplémentaires de CO2 générées par le trafic avion de la clientèle du Club Med représenteront 30 kilotonnes de CO2** (13000 clients x 2.3 tonnes). Comparativement, **les émissions de CO2 (hors imports) des 1200 habitants de Valloire représentent 8 kilotonnes de CO2** (6.6 tonnes CO2 x 1200 habitants, en supposant que les Valloirins soient dans la moyenne française)

**Conclusion : Avec le projet Club Med, l'empreinte carbone de Valloire serait quasiment multipliée par 4 alors que le but est de la diviser par 4 ! Ce n'est pas "durable".** Au vu des chiffres, la seule solution pour réduire les émissions de CO2 par 4 est de basculer la clientèle existante sur le train ou des voitures "pleines" mais certainement pas de développer des infrastructures pour accueillir une clientèle internationale transcontinentale. C'est un modèle obsolète avant l'heure.